



SECTIONS DE MEURTHE ET MOSELLE

Déclaration Liminaire au CHS-CT 54 du 1^{er} octobre 2015

Monsieur le Président du CHS-CT,

Commençons par l'annonce qui a été faite par le Premier Ministre hier au sujet du projet de protocole portant sur les Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR).

La décision prise par la CGT, FO et Solidaires de ne pas le signer, ne peut pas faire l'objet d'un accord majoritaire tel que prévu par la loi sur le dialogue social dans la Fonction publique, accord majoritaire qui constitue un acquis démocratique pour lequel la CGT, FO et Solidaires ont milité et auquel elles demeurent très attachées.

Confirmant son désintérêt pour la démocratie sociale, le Premier ministre vient d'annoncer que malgré cette impossibilité de parvenir à un accord majoritaire, le gouvernement appliquerait le protocole PPCR de manière unilatérale, habitué qu'il est de l'usage du 49-3 !!!

En échec politique avec les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, le gouvernement n'hésite donc pas à changer les règles du jeu et décide de passer en force.

Contrairement à ce qu'affirme Manuel VALLS, l'irresponsabilité et l'immobilisme ne sont pas du côté des organisations syndicales qui ont été force de propositions durant toute la longue négociation sur PPCR et qui ont pris le temps de la plus large consultation démocratique des personnels avant d'arrêter leurs positions.

C'est bien le Premier ministre qui, en refusant d'entendre nos légitimes revendications sur le protocole et en passant outre le résultat des négociations, fait preuve de la plus grande irresponsabilité et d'une dérive autoritariste particulièrement préoccupantes et inacceptables.

Mis à la diète avec le gel de la valeur du point, confrontés aux suppressions d'emplois et la mise à mal des missions publiques, les agents de la Fonction publique sont aujourd'hui de surcroît méprisés dans leur expression démocratique.

Dans le même état d'esprit, vous n'êtes pas sans savoir que le contexte social est plus qu 'explosif au sein de notre Ministère.

Si vous n'étiez pas au courant, nous allons vous donner quelques exemples de ce qui s'y passe actuellement :

à l'INSEE, s'est tenue hier une réunion nationale entre la direction de l'Insee et les syndicats sur la réforme territoriale.

Nous citerons simplement les propos des représentants du personnel CGT, FO et Sud à ce sujet :

« Le « dialogue social » prétendument institué par le gouvernement n'existe pas.

Les organisations syndicales sont convoquées à des réunions pour «information » et non pas pour négociation.

Quatre groupes de travail de la direction sont en train de travailler mais aucune communication n'est faite sur leurs réflexions alors même qu'ils sont pour certains à des stades avancés.

Le seul moyen de se faire entendre est la mobilisation de toutes et tous !

Solidaires entre services, entre établissements et avec nos collègues des autres administrations

Nous refusons le traitement infligé par ce gouvernement et son application zélée de la direction de l'Insee

Nous réclamons la réaffirmation de l'indépendance de l'Insee, de la statistique publique et sa distinction du pouvoir des préfets

Nous exigeons : le maintien de tous les sites, des effectifs, des missions et des travaux »

A la Douane (même si notre CHS-CT départemental n'est pas concerné), le constat est le même.

L'ensemble des organisations syndicales luttent depuis 33 mois désormais contre les restructurations de leurs services, notamment contre la mise en place du PSD (Plan stratégique Douane), avec une manifestation d'ampleur le 22 septembre dernier devant le Ministère.

Alors que les effectifs sont déjà passés de 22 000 en 1993 à 16 500 aujourd'hui, les reconcentrations de services prévues pourraient se traduire par 2 500 à 3 000 suppressions d'emplois supplémentaires à l'horizon 2018 ou 2020 au plus tard

Dernier exemple en date, celui de la DGFIP, dont le Comité Technique de Réseau s'est tenu ce lundi 28 septembre.

Nous citerons simplement la déclaration des 4 organisations syndicales Solidaires, CGT, FO et CFDT lors de celui-ci :

« Monsieur le Directeur général,

Les enjeux sont particulièrement lourds dans la période (restructurations dans le cadre de la démarche stratégique, annonce de la retenue à la source, suppressions d'emplois, baisse des budgets, réforme territoriale...).

Les décisions sont donc lourdes de conséquences pour les agents et le service public.

Les responsabilités relèvent du gouvernement et de la Direction générale. Le gouvernement a la responsabilité de desserrer les contraintes qui pèsent sur la DGFIP.

Il doit donc changer le mandat du DG en ce sens.

Vous avez, Monsieur le Directeur général, également une responsabilité en matière de régime indemnitaire dont nous demandons une revalorisation, notamment en utilisant le budget consacré précédemment à la prime d'intéressement collectif et, plus largement, un niveau indemnitaire à la hauteur des efforts demandés aux personnels.

Vous avez aussi une responsabilité en matière de frais de déplacements, de règles de gestion dont nous refusons la déréglementation encore de conditions de vie au travail des agents.

Rien n'a été dit sur ce sujet dans vos propos.

Vous devez, et vos directeurs locaux également, entendre les attentes des agents pour tout ce qui touche à leur environnement et à leurs conditions de travail, par exemple en redonnant toute leur place aux CHS-CT en lien avec les CTL.

Vous leur devez, ainsi qu'à leurs représentants, toute la visibilité et la transparence possible.

C'est en ce sens que nous nous adresserons au Ministre.

D'ici là, nous suspendons notre participation au dialogue social et nous quittons le CTR séance tenante ».

Aussi, Monsieur le Président du CHS-CT de Meurthe et Moselle, vous comprendrez bien que, nous aussi, représentants des personnels Solidaires, FO et CGT de Meurthe et Moselle, au vu du contexte actuel au sein du Ministère et dans l'attente de réponses concrètes de la part du Ministre et du Secrétaire d'Etat au Budget, ne participerons pas à ce CHS-CT.